

**Période**

Pas d'indication

**Cadre institutionnel****Acteurs**

Niveau politique: exécutif
Formation formelle
Société civile

**Critères de qualité d'ordre structurel**

Orientation stratégique
Coopération
Participation et identification

Situation initiale

Le service d'évaluation cantonal externe des écoles avait réalisé en 2013 une enquête dans les écoles secondaires à propos de la satisfaction des élèves. Selon les déclarations de l'école, une insatisfaction a été exprimée par les élèves au niveau de l'école secondaire en ce qui concerne le conseil des élèves. Les structures existantes dédiées à la participation n'avaient pas tenu leurs promesses. Les intéressés ne savaient pas sur quels thèmes et sous quelle forme ils pouvaient participer, où se situaient les possibilités de participation et où les limites et de quelle manière la question des finances était réglée. De ce fait, la frustration s'était accrue du côté des élèves et il était difficile de trouver des volontaires prêts à s'engager dans le cadre du conseil de classe/conseil des élèves.

Visées

Formulation de lignes directrices communes concernant la participation des élèves et clarification des droits et des obligations de tous les intéressés, des procédures d'élection et des finances.

Groupe cible

Elèves des écoles de Hitzkirch, de l'école enfantine à l'école secondaire.

Coût

Aucune indication.

Déroulement du projet

La charte des écoles de Hitzkirch contient des déclarations sur l'acquisition, par les élèves, de compétences leur permettant d'agir de manière autonome et responsable, sur la transmission de savoir-faire susceptibles de les aider à trouver leur place dans la société ainsi que sur la capacité de coopérer. A l'échelon de l'école secondaire, un groupe de travail composé d'enseignants et de la direction de l'établissement, accompagné par le Forum pour les droits humains, s'est occupé de remanier les lignes directrices de la charte concernant l'application concrète du volet participatif à l'école secondaire. En même temps, la procédure d'élection a été repensée. Les lignes directrices ont été mises en consultation auprès du conseil des élèves élu et des corrections ont été apportées. Lors de l'étape suivante en 2018, les lignes directrices de tous les établissements scolaires et de tous les degrés scolaires ont été réunies pour former un concept général à l'échelon des directeurs d'école des différents degrés scolaires et établissements.

Les lignes directrices «Participation des élèves» («Schülerpartizipation») définissent les objectifs, la procédure d'élection, les structures de la participation ainsi que les droits et les obligations de tous les intéressés. Des précisions sont apportées également concernant les finances et leur utilisation pour la participation des élèves, les possibilités de soumettre des propositions à différents organes, du conseil de classe au conseil communal ainsi que la participation des élèves, par le biais d'enquêtes, à la gestion de la qualité.

Les écoles de Hitzkirch ont été distinguées en 2019 par le service de l'école obligatoire du canton de Lucerne par le label «Partizipation der Lernenden» (participation des apprenants).

Facteurs de réussite

- Travail en réseau des directeurs d'école des différents degrés scolaires et établissements.
- Vue d'ensemble de la manière et de la fréquence dont se déroule un conseil de classe pour la direction de l'école.
- Beaucoup d'engagement de la part des enseignantes et enseignants responsables.
- Idées constructives provenant du réseau cantonal.
- Confiance préalable des élèves que cela réussira.
- Quelques élèves qui ont soutenu le nouveau départ au niveau secondaire avec les enseignantes et enseignants responsables.

Difficultés

- Oser un nouveau départ avec des élèves qui avaient fait collectivement une expérience frustrante.
- Clarifier les engagements à tenir du côté du corps enseignant.
- Trouver les ressources nécessaires pour dédommager les enseignantes et enseignants responsables, car le nouveau cadre de mise en application exigeait davantage de temps.
- Clarifier le rythme de mise à jour des lignes directrices qui sont valables pour un projet en constante évolution, mais ont un caractère obligatoire. Peu après l'introduction, il est apparu au niveau secondaire qu'il était nécessaire de prévoir une extension dans le sens de l'éducation politique.
- Le problème de l'égalité de traitement des élèves «nuancée» selon le degré scolaire. Le degré secondaire 7 par ex. intervient activement dès le départ dans un plus grand nombre de projets (au niveau de l'ensemble de l'école) alors que ce n'est pas le cas des élèves de la 6e primaire, ce qui ne se justifie pas ou ne se justifie que partiellement par leur degré de maturité.

Conclusion

En définissant les lignes directrices et en précisant les droits et les obligations des différents organes tels que le conseil de classe, le conseil des élèves et l'assemblée plénière, il a été possible d'éliminer les incertitudes chez les élèves et le personnel enseignant. Les écoles trouvent sans mal des volontaires pour les conseils des élèves et la nouvelle évaluation externe de 2018 montre la satisfaction des différents conseils des élèves. Les élèves donnent leur avis et participent aujourd'hui en particulier pour la réorganisation de la journée sportive, l'aménagement autour du préau, le réaménagement de la place de jeu, la signalisation à proximité de l'aire de l'école, la nouvelle salle polyvalente. Aujourd'hui, les conseils des élèves formulent leurs requêtes, les solutions sont trouvées de manière participative et les élèves partagent la responsabilité lors de la mise en application.

Contact

Organisation: Schulen Hitzkirch
Rektorat
Aargauerstrasse 11
041 919 60 30
info@schulen-hitzkirch.ch

Informations

L'école transmet volontiers les lignes directrices sur demande.